



Le 13 décembre 2021

OBJET : ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE
RENOUVELLEMENT DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2021
À tous les directeurs techniques,

Notre assureur en responsabilité civile générale primaire, la Compagnie d'assurance AIG, a accepté de renouveler la couverture d'assurance de notre programme pour le prochain terme, soit du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022.

L'analyse du risque entreprise par AIG l'an dernier, et complétée cette année, jumelée à l'imposition d'un taux plus élevé par l'assureur excédentaire, se traduit au final par une hausse de prime de l'ordre de 7.6%.

La flambée des primes, tendance remarquée dans le milieu de l'assurance, demeure pour nous une réalité préoccupante avec laquelle nous avons dû composer depuis au moins les deux dernières années.

Dojangs à but non lucratif

Juste un petit rappel du renouvellement d'assurance responsabilité civile 2021-2022, s.v.p. notez les informations suivantes :

Afin de procéder au renouvellement, nous allons vous envoyer les factures par courriel pour les clubs OBNL qui sont déjà souscrits dans le passé à l'assurance responsabilité civile via Taekwondo Québec. . Par la suite, nous vous ferons parvenir le certificat d'assurance par la poste confirmant le renouvellement de la police d'assurance responsabilité générale pour le terme du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022, souscrite par le Regroupement loisir et sport du Québec auprès de la Compagnie d'Assurance AIG. Cette année, l'assureur applique toujours un taux de **3.17\$** par membre plus 50 \$ d'assurance administrateur.

Dojangs privés

Si vous êtes un dojang privé, s.v.p. nous faire parvenir une preuve de votre police d'assurance " avec la FQT mentionné comme assuré additionnel" ***car*** l'assurance responsabilité civile est obligatoire pour tous les dojangs affiliés à la FQT tel que résolu lors de l'assemblée générale du 25 septembre 2011.

Pour les dojangs privés qui n'ont pas d'assurance, si vous êtes intéressés à souscrire votre assurance auprès de notre courtier d'assurance, BFL Canada, voici les personnes contacts ci-dessous.

► BFL Canada - risques et assurances inc. est toujours le courtier d'assurance du Regroupement.

Gestion des risques

Il est essentiel de vous rappeler à nos membres l'importance de prévenir les risques, notamment en respectant les règlements généraux et les règles de sécurité en place au sein de vos organisations. Une telle gestion des risques contribue à diminuer le nombre de réclamations rapportées à



l'assureur, les montants déboursés en frais de défense et en dommages, et, éventuellement, les hausses de primes!

Vu le nombre important de certificats à émettre en cette période de renouvellement, il faut compter jusqu'à 2 semaines avant de recevoir le tout.

BFL

Les personnes responsables de notre dossier chez BFL sont :

Serge Roy :	514-905-4405	sroy@bflcanada.ca
Josée Vallée :	438-469-4561	jvallee@bflcanada.ca
Sacha Vaillancourt :	514-315-4523	svaillancourt@bflcanada.ca
Jessica Blais:	514-315-4527	jblais@bflcanada.ca

Ajout d'un assuré

Pour ajouter un assuré sur la police d'assurance (par exemple, une ville ou municipalité, un partenaire d'affaire etc), vous devez utiliser la plateforme développée à cette fin par BFL pour en faire la demande. Jessica Blais se fera un plaisir de vous assister en cas de besoin.

Nous espérons ces renseignements utiles, et vous invitons à communiquer avec la soussignée pour toute question relativement à la présente :

Recevez nos meilleures salutations.

Signature

Jean Faucher,
*Président, Fédération Québécoise
Taekwondo*

Abdel Ilah Es Sabbar,
*Directeur exécutif, Fédération Québécoise
Taekwondo*